Image not found or type unknown

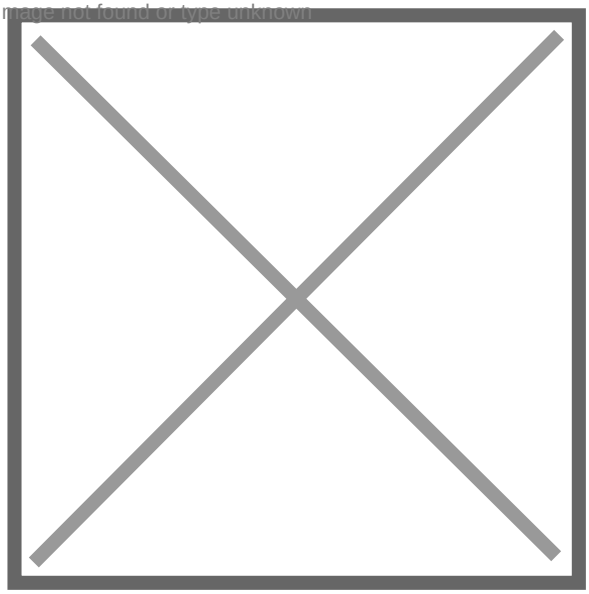

Plainte pour détournement/Procédure?

Par **licencie**, le **03/04/2013** à **20:15**

Bonjour,
J ai étais licencié pour faute grave, le motif étais la disparition de certaine remises en banque.

J'étais responsable de se magasin, je pensais tous d'abord a une erreur comptable puis en faisant des recherches ses remises n'avait effectivement belle et bien disparu.
J'ai ensuite penser a ma gérante qui passer récupérer des remises en magasin(peu être ne l'avait elle pas signaler a la comptable tous simplement).

Quand j ai eu l entretien préalable et que j ai parler de ses caisses qu elle prenais: j ai étais traiter de menteuse!!
C'est la que je me suis dit y a un problème.

Je vous remet dans le contexte, les banques étais entreposer le soir dans un bureau(tiroir sans serrure ou casier plastique ou panier ou bien boite a chaussure).
Ce bureau etais une salle de pause, mais aussi une réserve, salle pour les entretien...)
Tous entrer et sortait de cette réserve, même les clients qui se retrouver a récupérer qui est entrer la par erreur.

Je faisais comme je pouvais car on avait pas de coffre.
Pour aller a la banque ce que je n'avais jamais le temps de faire étant donné la masse de travail en magasin et le manque de personnel.(remplacer souvent par des stagiaire qu il fallait souvent former pour une semaine maxi)

Elle s'accumuler dans le bureau puis quand j avais un peu de temps, j en prenais 3 ou 4 pour les amener a la banque et je ferais suivre les reçu a la comptable.
Je pouvais en prendre plus car sinon a la banque il tirer un peu la gueule vu le monde en

caisse.

Le jours de mon licenciement il m'on précisé qu il manquer 6000 euros de caisse en l'intervalle de 5 mois ce qui m'a parut bizarre car jme suis dit que fait la comptable??

Puis 1 semaine après mon licenciement me voila convoqué par un inspecteur du service financier de la gendarmerie.
Je répond a ses questions, il prend empreinte et photo puis je repars.

6 mois plus tard je reçois un appel de ce même inspecteur qui me convoque pour la même histoire alors j'y retourne.
Cette fois ci ce n’étais plus une plainte contre X mais une plainte nominative.

De plus du il m'accusais du cambriolage du coffre qui avais eu lieu 10 mois après mon arrivé(il contenait 5000euros).
Depuis le coffre n'avait pas étais remplacer.

L'inspecteur me dit que la il m'accuse d'avoir volé 32000 euros un chiffre qui fait tourner la tête!!

J'étais choquer, puis il m'a poser des questions sur mes jours travail ou période de congé, planning des deux dernière années.

Heureusement j avais mes feuilles de pointage sinon comment m en souvenir.
(Je lui ai d’ailleurs fournis les copies de celles ci)

A la suite de sa il m'a demander pourquoi l'argent ne disparaissez pas en mon absence(j’étais en congé 3 semaines en deux ans)
Puis comment je pense que cette argent a disparu ce qui est inexplicable pour moi car même si la gérante prenait des sachets de remise elle n'a pas pris une tel sommes!!

Voila, je suis sortit de la un peu abasourdie parce que venais d'apprendre.
C'est bien la première fois qu on porte plainte contre moi pour du vol en 4 ans d'activité.

Quand je pense comment il m'ont fait trimer, comment j ai remonter ce magasin en thermes de chiffre en me donnant a fond, les jours de repos ou je venais bosser, tous mon investissement tous sa pour sa!!!

L'inspecteur ma dit a la fin soit je serais convoqué au tribunal ou bien c est lui qui me convoquera.
Il m'a dit que contacter mon avocat sous une dizaine de jours.

Savez vous comment sa va se passer?
Il m'a demander les coordonné de la comptable.
Pensez vous qu il vont contacter ma banque pour fouiller mon compte car si c est le cas puis je éviter sa et leurs fournir moi même tous les relevés car la franchise c est la honte pour moi.
J arriverais plus a regarder ou appeler mon banquier!!
S'avez vous combien dure la procédure et qu elle sont mes recours contre mon ex employeur a la suite de sa.?

Merci d'avance,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés